

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) du

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 1916

Un contraste est frappant. A mesure que l'administration allemande multiplie les moyens de déchirer en deux tronçons la nationalité belge, les coeurs vraiment belges s'appliquent par tous moyens aussi à consolider l'unité de la patrie. C'est un duel dont on suit avec passion les péripéties. Quelques flamingants, avides de places confortables et solidement rétribuées, ont accepté de collaborer dans l'intérêt de l'ennemi, mais aux frais des contribuables belges, à l'oeuvre de division ; les plus notoires ont leurs bureaux installés au sein même de la «*politische abteilung*» du gouvernement général : c'est assez dire le genre de besogne «*nationale*» qu'ils y font. La censure allemande laisse paraître une publication périodique wallonne qui défend cette thèse que la Belgique est peuplée de deux races inconciliables et qu'il est rationnel, par conséquent, d'établir une division administrative. Toujours le but de l'oreille teutonne : diviser pour régner.

Le contraste, on le trouve par exemple ce matin en Saint-Jacques-sur-Coudenberg, où les orgues jouent, au début de la messe, l'air du «*Lion*

de Flandre » et à la fin, celui des « *Valeureux Liégeois* », le tout ponctué d'une « *Brabançonne* » qui unifie Flamands et Wallons. La multitude se porte en flots à ces offices patriotiques : c'est là, on le sent bien, que bat véritablement le coeur de la nation.

Elle se porte aussi, ce matin, en long cortège vers l'église Sainte-Gudule. Mais ici, dès onze heures, des officiers allemands et des soldats hélés en hâte la repoussent par toutes les rues, loin de la Collégiale. Des hommes, des femmes, des enfants veulent passer, disent avoir le droit d'aller à la messe. On les arrête. Le Gouvernement général est , à nouveau en fièvre, par suite de l'arrivée inopinée du Cardinal Mercier.

Dès qu'il a appris que le primat de Belgique était dans l'église Sainte-Gudule, il a donné ordre d'en barrer les accès. Mais la Collégiale est comble. On y chante une messe à l'intention de nos compatriots déportés de force par les Allemands.

Monseigneur Mercier monte en chaire. Il est visiblement ému. Son ton, voilé d'abord et comme empreint d'une mélancolie infinie, se hausse bientôt à la grandeur pathétique du sujet : « *Prenez connaissance de la vérité car dans la vérité est la liberté.* » (JEAN, VIII, 32).

« Les quatre ou cinq dernières semaines que je viens de passer – dit-il –, sont peut-être les plus douloureuses de ma vie, les plus angoissantes de

ma carrière épiscopale.

Les pères et les mères de famille qui se pressent ici me comprendront.

L'épiscopat est une paternité spirituelle ; saint Paul l'appelle une maternité ; « *quand vos âmes sont en péril – écrivait-il aux Galates –, elles me donnent les douleurs de l'enfantement.* »

Or, j'ai vu, par centaines, de mes ouailles en péril et dans les larmes. Durant trois jours, dimanche, lundi et mardi derniers, matin et soir, j'ai parcouru les régions d'où les premiers ouvriers et artisans de mon diocèse furent emmenés de force, en terre d'exil. A Wavre, à Court-Saint-Étienne, à Nivelles, à Tubize, à Braine-l'Alleud, je pénétrai en plus de cent foyers à moitié vides. Le mari était absent, les enfants étaient orphelins, les soeurs étaient assises, l'oeil mort, les bras inertes, à côté de leur machine à coudre ; un morne silence régnait dans les chaumières. On eut dit qu'il y avait un cadavre dans la maison.

Mais à peine avions-nous adressé à la mère une parole de sympathie, que les sanglots faisaient explosion, et les lamentations, et les scènes de colère, avec des sursauts de fierté magnifiques.

Le souvenir de ces scènes navrantes ne me quitte plus.

Je voudrais courir à Anvers, à Tirlemont, à Aerschot, à Diest, partout où elles se renouvellent, où il y a des douleurs à

soulager, des larmes à sécher, des cœurs à apaiser.

Mais, je ne le puis : mes forces et mes loisirs trahissent ma bonne volonté.

Alors, mes bien chers Frères, j'ai pensé que je viendrais vers vous, au centre de mon diocèse et de notre pays. Vous vous ferez les propagateurs de ma pensée, les interprètes de mes sentiments.

Fidèle à la salutation qui est familière aux évêques : « *Pax vobis* », « *Que la paix soit avec vous* », je vous apporte une parole de paix.

Mais il n'y a de paix possible que dans l'ordre, et l'ordre repose sur la justice et la charité.

Nous voulons l'ordre, et c'est pour ce motif que nous vous avons demandé, dès le premier jour, de ne pas opposer de résistance active au pouvoir d'occupation et de subir, sans révolte, les règlements qui ne violent ni notre conscience chrétienne ni notre dignité patriotique.

Mais le pouvoir occupant aussi doit vouloir l'ordre, c'est-à-dire le respect de nos droits et de ses engagements.

L'homme a droit à la liberté de son travail. Il a droit à son foyer. Il a le droit de réserver ses services à sa patrie.

Les règlements qui violent ces droits ne lient point la conscience.

Je vous dis cela, mes Frères, sans haine ni

esprit de représailles. Je vous dis cela parce que, disciple du Christ et ministre de l'Évangile, je vous dois la vérité. Je serais indigne de cet anneau épiscopal que l'Église m'a mis au doigt, de cette croix qu'Elle a posée sur ma poitrine, si, obéissant à une passion humaine, je tremblais de proclamer que le droit violenté reste le droit, que l'injustice appuyée sur la force n'en est pas moins l'injustice.

L'ordre réclame la justice ; il exige aussi la charité.

La charité, c'est l'union. Et l'union est, pour l'homme, sa loi de vie dans le triple domaine de la vie où la nature et la foi le font naître et grandir : la famille, la patrie, la société chrétienne.

L'homme se doit à sa famille : l'époux à son épouse, l'adolescent à ses parents, le père à ses enfants.

L'homme se doit à sa patrie ; les classes sociales doivent s'entraider dans la solidarité nationale.

Le chrétien se doit à son diocèse, il ne se rattache à l'Église catholique, sa mère, que par l'intermédiaire de son évêque.

Et c'est pour cela, mes Frères, que vos évêques ont, à l'heure présente, le cœur brisé. Ils ont vu des milliers de leurs fils arrachés à leur sollicitude pastorale, emmenés vers l'inconnu, brebis errantes sans pasteur, en proie aux périls de l'isolement, de la colère impuissante, peut-être

du désespoir.

Ils se sont ressouvenus d'un grand événement historique. Lorsque le Pape Pie VII était en captivité à Savone, il mit sa confiance en sa Mère du ciel que, depuis la victoire de Lépante, l'Europe appelait "*le Secours des chrétiens*". Au lendemain de sa libération, le Saint Pontife eut à coeur d'affirmer, par l'institution d'une fête annuelle en l'honneur de Notre-Dame Auxiliatrice sa piété personnelle et la reconnaissance de la chrétienté.

Nous aussi nous demandons humblement, par la médiation de la Très Sainte Vierge Marie au Maître Souverain « *qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires* » de nous ramener bientôt nos ouvriers captifs, de garder nos foyers encore intacts, en attendant le jour où nous pourrons, dans la paix de la victoire, nous serrer tous autour de l'autel triomphal de Marie Libératrice.

Courage, mes Frères, soyez respectueux des enseignements du Christ, soyez fidèles à la patrie belge.

Je vous donne à tous, du fond du coeur ma paternelle bénédiction. » (1)

(1) Voir 30 novembre, la suite des déportations.